

Contrat Sérénité

Objectif

L'objectif de la prestation est d'assister le client dans la mise en place de sa solution de traçabilité et de garantir le bon fonctionnement de l'application et du matériel livrés, par un suivi complet du projet jusqu'à sa mise en exploitation, 90 jours maximum après la livraison totale de la commande.

Description

JAM France prend en charge toutes les étapes nécessaires au bon déroulement de l'installation de nos équipements et de nos logiciels :

- l'analyse sur site des besoins du client,
- l'étude de site radiofréquence,
- la configuration et l'installation des matériels et des logiciels, le cas échéant,
- le paramétrage des matériels,
- la validation par tests de la bonne communication entre les matériels JAM et l'application du client,
- la formation des utilisateurs, limitée à une journée par site,

ceci afin d'assurer le bon fonctionnement de la solution et du matériel intégré à l'application informatique du client, selon le cahier de performances validé auparavant.

Résultat

Les éléments fournis par JAM France à la fin de la prestation sont les suivants :

- **Documents comprenant :**
 - Le contrat signé des deux parties
 - Le rapport d'étude de site radiofréquence
 - Le cahier des charges validé par le client
 - Le cahier de performances
- **La Garantie de bon achèvement sur :**
 - La configuration du matériel
 - La configuration des logiciels
 - L'utilisation du matériel
 - La communication du matériel avec l'application du client, selon le cahier des performances.

Note : L'installation par JAM n'inclut pas le câblage sur le site client. Le client doit préciser à JAM la prise en charge de cette prestation (et dans ce cas, cette prestation de câblage fera l'objet d'une proposition commerciale indépendante) ou doit prévoir la préparation de la fixation mécanique des produits avec nacelle élévatrice, éventuellement, pour la connexion des antennes RF, et la présence d'un technicien pouvant intervenir sur l'installation électrique et/ou informatique en cas de nécessité.

Coût

Le coût du contrat correspond à 20 % de l'ensemble de la configuration matérielle et logicielle (avec un minimum de 2500 €HT), frais de déplacement non compris, en sus selon l'emplacement de l'installation. Au-delà de 90 jours après la livraison totale de la commande, le service est facturé 950 €HT la journée supplémentaire.